

## Alerte à la chenille urticante !

Les chenilles processionnaires du chêne sont actuellement présentes en forêt, dans les parcs mais aussi dans les villes en Ile-de-France. Leurs poils très urticants représentent un risque sanitaire pour l'homme et les animaux. Faites attention !

Mis en ligne le 01 août 2019



Entre juin et mi-juillet les chenilles de la processionnaire du chêne peuvent provoquer des défoliations importantes dans les chênaies.

Elles s'installent dans les milieux avec de la lumière, comme les lisières ou les parcs. Leurs pullulations périodiques sont observées en France, notamment en Île-de-France.

**Leurs poils possèdent des propriétés urticantes pendant plusieurs années. Ainsi, ces chenilles, vivantes ou mortes, et leurs nids même anciens, représentent un risque sanitaire pour l'homme et les animaux.**

## Qui sont-elles ?

Les chenilles processionnaires du chêne sont les larves du papillon de nuit *Thaumetopoea processionea*.

Les chênes des forêts et des parcs, la chaleur des villes, le transport d'arbres ou de terre favorisent la présence de cette espèce en Île-de-France, en corrélation avec le changement climatique et les modes de communication diversifiés.

## Quels dangers ?

C'est la plus urticante des chenilles de nos régions.

**Chez les animaux**, en cas d'ingestion, la langue peut se nécroser, les empêchant de s'alimenter.

**Sur l'homme**, la réaction peut être violemment allergique. Le contact génère des troubles parfois graves (choc anaphylactique, œdèmes, irritations, démangeaisons) dans les cas les plus fréquents, voire des réactions allergiques plus sérieuses chez les personnes sensibles nécessitant le recours à un médecin.

La vigilance doit être de mise en évitant tout contact direct avec les chenilles, leur nid et les zones potentiellement infestées.

## Comment se prémunir ?

En forêts ou en zones urbaines franciliennes, veillez à respecter les recommandations de prévention suivantes :

- > Évitez les arbres porteurs de nids, éloignez les enfants et les animaux de compagnie
- > Ne touchez jamais les chenilles vivantes ou mortes, les nids récents ou vieux
- > Évitez de vous frotter les yeux en cas d'exposition
- > Par grand vent, ne faites pas sécher votre linge à l'extérieur, près des arbres atteints
- > Au retour de forêt, en cas de doute, prenez une douche tiède et changez de vêtements



*Si des problèmes subsistent malgré cela, n'hésitez pas à consulter un médecin traitant.*

*Si des réactions sont visibles sur un animal de compagnie, consultez rapidement un vétérinaire.*

## À TÉLÉCHARGER



[Le communiqué de presse de l'ONF sur les chenilles processionnaires du chêne - \(72 Ko\)](#)



RETOUR À LA LISTE





VILLE DE  
CHAVILLE

**VILLE DE CHAVILLE**

1456 AVENUE ROGER SALENGRO  
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

*Fermeture le mardi matin*

*Vendredi fermeture à 16h30*

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS